## Bujumbura est devenu le royaume de la marche à pied

Jeune Afrique, 24 mai 2022 BurundiÂ: à Bujumbura, motos et tuk-tuk non grata La circulation des vélos, motos et autres tuk-tuk est interdite dans Bujumbura depuis le 21 mars. La mesure est trÃ"s respectée, mais, sans aucune alternative, se déplacer est devenu un casse-tête quotidien. Par Olivier Marbot

Depuis quelques semaines, Bujumbura, la grande métropole du Burundi, est le royaume de la marche à pied. Une activité salutaire, certes, mais qui n'a rien d'un choix pour la majorité de la population de la capitale économique. le 21 mars, en effet, les vélos, motos et autres tuk-tuk sont interdits de circulation en ville, qu'ils soient taxis ou appartiennent à des particuliers. Le réseau de bus étant incapable de transporter les 1,2 million d'habitants, et les taxis (voitures, donc) pratiquant des tarifs inaccessibles à une bonne partie de la population â€" surtout en cette période de pénurie d'essence, qui voit les chauffeurs contraints de réajuster leurs prix à la hausse â€", la seule solution est de ma Matin et soir, des pelotons de marcheurs arpentent les principales avenues â€" parfois sur de trÃ"s longues distances pour celles et ceux qui travaillent dans le centre-ville et habitent dans sa périphérie. Des groupes se sont même montés sur WhatsApp, permettant aux voisins de faire le chemin ensemble. Tous à pied.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

Trop d'accidents À l'origine de cette mesure radicale d'interdiction en ville des deux-roues (dont le nombre étai 000) : la pléthore d'accidents provoqués par les motos-taxis, dont les conducteurs semblaient avoir une conception on n peut plus floue du code de la route. Et, pour certains d'entre eux, une maîtrise tout aussi floue de leur monture. «Â C†vrai qu'il y avait pas mal d'accidents, soupire un chauffeur de taxi coincé dans les embouteillages du boulevard du 1e Novembre. Certains conducteurs étaient des jeunes tout juste arrivés de province, qui ne connaissaient pas la ville et avaient acheté leur permis sans passer le moindre examen. Mais tout interdire !â€! Ce n'était pas la solution. Il aurait fal mieux les encadrer. Â» «Â Absurde Â» Pour les organisations de défense des droits, l'interdiction est la suite logiqu celle de la vente à la sauvette de fruits sur les trottoirs – activité informelle majoritairement pratiquée par des femmes aux revenus trà s modestes, auxquelles aucune alternative n'a été proposé depuis. Dans les deux cas, le but serait de «Â nettoyer Â» la métropole, de lui donner une allure plus respectable et moderne. «Â Tout cela est symbolique de la façon dont les décisions sont prises dans notre pays Â», déplore Faustin Ndikumana, le président de l'associatior Parcem (Parole et action pour le réveil des consciences et évolution des mentalités), l'une des principales organisa de la société civile plaidant pour une meilleure gouvernance. «Â La circulation est théoriquement du ressort du ministà des Transports, mais c'est l'Intérieur qui a décidé d'interdire tous les deux-roues, pas seulement ceux qui ont commerciale, poursuit-il. C'est l'est absurde et cela a chamboulé tout le systà me de transports de la ville. Une fois de plus, personne ne s'est soucié des consÃ@quences. Â» Et pendant ce temps, les Bujumburais marchent.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

https://www.arib.info Propulsé par Joomla! Généré: 27 April, 2024, 04:28